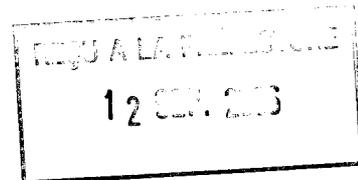


Service instructeur
Direction de la Solidarité

N° 9e/23-06

Service consulté



FONDS D'INTERVENTION POUR LA PREVENTION DES VIOLENCES SCOLAIRES
Projets d'actions mises en œuvre
par les collèges Pfeffel de Colmar et Jean Macé de Mulhouse

Résumé : *Lors de la séance publique du 8 décembre 2005, l'Assemblée Départementale, dans le cadre de l'adoption du rapport POLITIQUE DE LA VILLE, PREVENTION ET INSERTION, a voté l'abondement, à hauteur de 40 000 €, du Fonds d'Intervention pour la prévention des Violences Scolaires.*

Ce dispositif est destiné à encourager et à soutenir des projets d'actions mises en œuvre dans et aux abords des collèges afin de prévenir les violences scolaires et les incivilités.

Dans ce cadre, les collèges Pfeffel de Colmar et Jean Macé de Mulhouse présentent deux projets pour un montant de 2 740 €.

Il est proposé d'autoriser, pour les actions présentées, le versement des financements correspondants aux collèges porteurs de projets.

L'Assemblée Départementale a décidé de créer en 2003 un Fonds d'Intervention pour la Prévention des Violences Scolaires destiné à encourager et à soutenir des actions mises en œuvre dans et aux abords des collèges, et visant à prévenir les violences scolaires et les incivilités.

Au titre de l'année 2006, un crédit de 40 000 € a été voté pour l'abondement de ce dispositif devenu opérationnel à la rentrée scolaire 2003-2004.

Les projets susceptibles d'être soutenus par le Conseil Général doivent impérativement émaner des établissements scolaires eux-mêmes. Si la priorité est donnée aux actions proposées par les collèges classés en ZEP, une attention particulière peut être portée aux collèges non classés en ZEP mais présentant certains indicateurs de difficultés.

Les actions mises en œuvre doivent être partenariales et mobilisatrices, argumentées et évaluées, inscrites dans la durée et en cohérence avec les actions menées sur le territoire environnant.

Le dispositif se caractérise par une grande souplesse de mise en œuvre puisque les projets peuvent être présentés tout au long de l'année et examinés au cas par cas par une Cellule Technique, composée de représentants du Service Insertion et Développement Local du Conseil Général et des Services de l'Inspection Académique.

Cette Cellule Technique, réunie le 3 juillet 2006, a procédé, sur la base des documents « Demande de financement », à l'instruction des projets présentés par les collèges Pfeffel de Colmar et Jean Macé de Mulhouse qui sont soumis à la Commission Permanente pour validation et financement.

Le coût s'élève à 2 740 € (les synthèses de ces projets figurent en annexe) :

Collège	Intitulé du projet	Responsables du projet	Partenaires	Financement sollicité en euros
Pfeffel COLMAR	Prévenir la violence par une action positive	- Assistante Sociale Scolaire, - Coordinatrice ZEP, - Professeurs (<i>principaux, d'EPS, de SVT</i>), CPE, Responsable du CDI	- Ludothèque de Horbourg-Wihr, - Club des Amis de la Nature	990 €
Jean Macé MULHOUSE	Formation inter établissement des délégués élèves	- CPE des collèges Jean Macé et Bel-Air, - Professeurs (<i>collèges</i>) et professeurs des écoles (<i>école Henri Matisse</i>) - Assistante Sociale Scolaire, - Coordinatrice ZEP	-Intervenants du CLS (<i>Educateur Spécialisé, Coordinatrice Prévention Sécurité</i>)	1 750 €

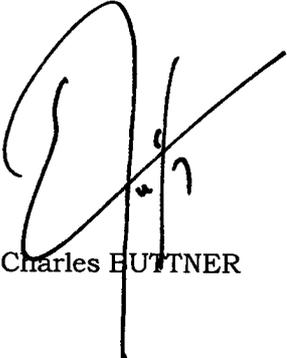
Compte tenu de l'intérêt de ces projets destinés à soutenir des actions visant à prévenir les incivilités et les violences scolaires, il est proposé d'attribuer un crédit global de 2 740 € pour les deux projets examinés par la Cellule Technique.

La dépense est à imputer au chapitre 65, nature 65.737, fonction 51, enveloppe 18389.

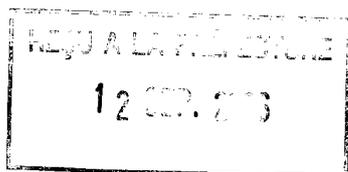
Je vous prie de bien vouloir m'autoriser à verser les financements correspondants aux collèges porteurs de projets :

- 990 € au collège Pfeffel de Colmar,
- 1 750 € au collège Jean Macé de Mulhouse.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Charles EUTTNER



Porteur	Collège Pfeffel - COLMAR
Intitulé	« Prévenir la violence par une action positive »
Objectifs de l'action	<p>L'établissement scolaire a constaté des élèves de plus en plus agressifs entre eux et ce dès la 6^{ème}. Aux yeux des enseignants, cette violence est souvent banalisée et envenime le climat ambiant du collège.</p> <p>Ainsi, il paraît important de mettre l'accent, dès le début de l'année scolaire, sur le côté relationnel et de favoriser une prise de contact privilégiée entre les élèves des classes de 6^{èmes}, mais également entre élèves et professeurs, voire élèves et équipe pluridisciplinaire du collège.</p> <p>Mené pour la deuxième année consécutive, le projet présenté s'inscrit dans le cadre d'un accueil particulier pour les élèves de 6^{ème} et dans la continuité d'actions menées en amont (<i>rencontres sportives CM2/6^{ème}, Défi Lecture, Ecole ouverte accueillant des CM2</i>) dans le cadre du Contrat de Réussite Scolaire et du Projet d'Etablissement.</p>
Contenu de l'action	<p>Le projet concernera l'ensemble des élèves de 6^{ème} du collège, soit 130 élèves, et se déroulera en deux parties :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le 4 septembre 2006, jour de la rentrée : des jeux coopératifs permettront à chacun de faire connaissance avec les autres (<i>élèves et adultes</i>). Cette journée sera aussi l'occasion de discuter et de débattre autour du règlement intérieur du collège, de s'approprier l'emploi du temps de façon ludique et de verbaliser les attentes des professeurs comme des élèves, - une journée, passée ensemble à l'extérieur, permettra de favoriser, par le partage d'un temps fort, les relations entre élèves d'une même classe et leurs professeurs. <p>La matinée sera consacrée à une randonnée autour du Lac Noir, avec travail de recherches en groupes (<i>approfondi ultérieurement en cours et en CDI</i>).</p> <p>L'après-midi, après un repas pris en commun à l'Auberge du Lac Noir, il s'agira pour les participants d'apprendre à se connaître à travers des jeux animés par une animatrice de la ludothèque de Horbourg-Wihr.</p>
Intervenants directs, acteurs du projet	L'action s'appuie sur une implication importante et active des membres de l'équipe éducative (CPE, responsable du CDI, professeurs principaux, professeurs d'EPS et de SVT, coordinatrice ZEP, Assistante Sociale).
Durée de l'action	Le projet se déroulera en début d'année scolaire 2006-2007, le 4 (<i>jour de la rentrée</i>) puis les 8, 11 et 12 septembre 2006 (<i>à raison de deux classes par jour</i>).
Public	Tous les élèves des classes de 6 ^{ème} du collège, soit 130 élèves sont concernés par cette action. Dans la mesure où tous les élèves auront l'obligation de participer à cette journée, il va de soi que cette participation devrait être gratuite afin de ne pas pénaliser les enfants de familles en difficulté financière.
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> - La Ludothèque de Horbourg-Wihr, dont une animatrice interviendra durant les trois jours passés à l'extérieur du collège, - Le Club des Amis de la Nature, qui met gracieusement à disposition le Chalet du Lac Blanc.
Budget Prévisionnel	<p>Le budget prévisionnel de l'action s'élève à 990 € correspondant aux frais de transport des élèves, en bus de Colmar à Orbey (<i>230 € par jour x 3 jours</i>) et les frais d'intervention de l'animatrice de la ludothèque (<i>100 € par jour x 3 jours</i>).</p> <p>Le montant de la subvention sollicitée auprès du Conseil Général s'élève à 990 €.</p>

Conclusions, avis de la Cellule Technique : Avis favorable pour un montant de 990 €

Cellule Technique du 3 juillet 2006

Porteur	Collège Jean Macé - MULHOUSE
Intitulé	Projet « Formation inter établissement des délégués élèves »
Objectifs de l'action	<p>Le présent projet, mis en place en Zone d'Education Prioritaire élargie à la réalité géographique et sociale du quartier, fait suite à un précédent projet, du même type, réalisé au cours de l'année scolaire 2003-2004 et qui avait bénéficié d'une subvention départementale.</p> <p>Ayant constaté l'impact bénéfique de cette première action partenariale menée par les collèges Jean Macé et Bel Air et l'école primaire Henri Matisse de Mulhouse, les membres des équipes éducatives ont souhaité reconduire le projet sur l'année scolaire 2006-2007.</p> <p>Les objectifs sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - enrayer la formation de clans et les rivalités de territoires, en provoquant des rencontres entre les publics concernés, et leur apporter une formation citoyenne commune en favorisant les échanges, les rencontres, l'écoute et l'envie de construire ensemble, - favoriser l'implication des élèves à la vie de l'établissement, soutenir et développer la capacité d'initiative de chacun et rendre les élèves délégués acteurs de leur cité en les mettant en situation de responsabilité, - apprendre aux élèves que les « exigences » des adultes des différents établissements sont communes et leur montrer ainsi que les règles et la loi ne sont pas arbitraires ni relatives mais bien communes à tous. <p>Les résultats attendus de ce projet sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la diminution des conflits inter établissements et la diminution des faits de violence contre l'école, - l'implication des élèves délégués dans la vie du collège (<i>par leur participation accrue à la préparation des conseils de classe, aux conseils de classe, au Conseil d'Administration, au Conseil des délégués</i>) et, au-delà, leur implication dans les instances municipales (<i>conseil des jeunes</i>),.
Contenu de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - Des ateliers d'expression, - des jeux de communication, de transmission de l'information, - des jeux de rôle (<i>dans l'approche de la fonction de médiation pour la gestion des conflits</i>), - des exercices de conduite de réunions permettant l'approche concrète de l'animation et l'observation de divers aspects du groupe de participants, <p>constituent l'essentiel de cette action de formation, différenciée par niveaux, de l'ensemble des élèves délégués.</p>
Intervenants directs, acteurs du projet	<ul style="list-style-type: none"> - Au niveau des équipes pédagogiques (<i>des collèges Jean Macé et Bel Air et de l'école primaire Henri Matisse</i>) : 11 professeurs, la Directrice de l'école, la Coordinatrice ZEP l'Assistante Sociale, les CPE, un Aide Educateur, - Des intervenants du CLS : un éducateur spécialisé, la Coordinatrice Prévention Sécurité,
Durée de l'action	Deux journées (<i>une journée pour les élèves de CM2, 6èmes et 5èmes puis une journée pour les élèves de 4èmes et 3èmes</i>), temps forts de l'action, sont prévues en octobre 2006.
Public	<p>L'ensemble des élèves délégués, soit 102 élèves, du collège Jean Macé (60), du collège Bel Air (36) et de l'école primaire Henri Matisse (6) sont concernés par cette action.</p> <p>Agés de 11 à 15 ans, 44 élèves sont scolarisés en 6^{ème} et 5^{ème}, 52 sont scolarisés en 4^{ème}, 3^{ème} et SEGPA, et 6 sont scolarisés en CM2.</p> <p>Tous les élèves sont issus du Quartier des Côteaux de Mulhouse.</p>
Partenaires	<p>L'action sera menée en partenariat avec :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'une part, l'équipe de Coordination Territoriale de Mulhouse, le Club de Prévention ABCD, l'association de quartier AFSCO, - d'autre part, le « Centre du Torrent » à Storckensohn.
Budget Prévisionnel	<p>Le coût total de l'action s'élève à 2 415 € et correspond au prix des transports en train et en minibus (<i>location, carburant</i>) de Mulhouse à Storckensohn, la location de salles, les frais de repas de midi et le prix de la visite du Moulin (<i>pour les élèves de CM2</i>).</p> <p>La subvention sollicitée auprès du Conseil Général s'élève à 2 000 €</p>

Conclusions, avis de la Cellule Technique : Avis favorable pour une subvention de 1 750 €